

Domaine Public

DP

J.A. 1000 Lausanne 1 9 juin 1988

Hebdomadaire romand Vingt-cinquième année

910

Le mille-pattes qui se mord la queue

Connaissez-vous l'histoire du mille-pattes qui, ayant commencé de réfléchir sur le mécanisme de ses mouvements, n'arriva plus à marcher? Eh! bien il m'est arrivé la même chose lorsque je me suis mis à penser à l'initiative sur l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les femmes et à 62 ans pour les hommes. Au lieu de me contenter des mots d'ordre des partis et de l'enjeu particulier du vote comme base de mon opinion, ma réflexion a aussi porté sur le rôle des initiatives populaires. Et maintenant, je n'arrive plus à bouger dans le dilemme : voter pour ou voter contre? Je m'explique.

Tout d'abord, comme bon socialiste, je devrais voter non, contrairement aux militants du comité central du PS qui me recommandent le oui. Car le bon socialiste suit le mot d'ordre de son parti, à condition que le parti en sorte grandi. Ce qui ne sera évidemment pas le cas avec l'initiative sur l'AVS. Ce mot d'ordre représente en effet la continuation d'une politique peu efficace de soutien à tout projet minoritaire (même si leur réalisation est parfois souhaitable); il correspond également à la politique — peu sélective — du PS de soutien aux projets des autres, au détriment d'un choix rigoureux d'initiatives-maison. Si le parti socialiste — qui a un autre rôle à jouer que les organisations progressistes ou les verts — veut rester crédible sur la durée, il lui faudra corriger deux choses: la première consisterait à ne plus se laisser dicter les thèmes de sa politique par autrui et à formuler ses propres initiatives — surtout en politique sociale, domaine où le PS a une compétence propre. La deuxième serait de surmonter un amour aussi répandu que masochiste de la défaite.

Chercher le succès ne signifie pas renoncer à une politique de gauche. C'est recouper le paysage électoral d'une manière différente pour obtenir une majorité — comme y sont parvenus les initiants de Rothen-

thurm ou les partisans d'un contrôle des prix; c'est rechercher le possible dans le respect d'une politique socialiste. Si je votais en suivant cette logique, c'est un non que je mettrais dans l'urne.

Mais j'ai aussi réfléchi en tant que citoyen.

Je vous avoue que pendant de longues années, j'ai signé beaucoup d'initiatives et j'ai déposé mon oui pour des propositions qui me sembleraient aujourd'hui plus douteuses que celle de l'abaissement de l'âge de la retraite. Je vote oui pour les initiatives presque par principe. Car je suis scandalisé par le fait que les autorités fédérales — Conseil fédéral et Parlement — écartent systématiquement toute initiative populaire (quitte à le déplorer plus tard). Contrairement au niveau cantonal, où environ 30% des initiatives sont couronnées d'un succès direct ou indirect — souvent avec l'appui des gouvernements et des parlements. Il est vrai que ce sont les cantons qui ont inventé la démocratie directe au XIX^e siècle. Ils ont donc tout naturellement développé l'art d'intégrer la voix populaire à la politique institutionnelle, ce qui n'est malheureusement pas le cas au niveau fédéral. A ce niveau, un projet est forcément mauvais s'il n'émane pas du Parlement ou du Conseil fédéral; c'est en tout cas ce que certains essaient de me faire croire. Mais je ne suis pas dupe et je vote contre ce principe. C'est donc un oui que je devrais glisser dans l'urne.

Dilemme: comment concilier mes logiques de bon socialiste et de bon citoyen? D'autant plus difficile que je n'aimerais pas suivre le camp des abstentionnistes, qui ont toujours tort.

C'est pourquoi je souhaiterais disposer d'autant de droits de vote qu'un mille-pattes a de pieds: je voterais mille fois blanc pour exprimer ce qui me reste: mon immense protestation.

WL

L'art de gouverner vrai

(y) Il n'y aurait pas besoin des sondages pour qu'on le sache: Michel Rocard est sympathique, sincère, compétent, engagé, en un mot crédible parce que l'image correspond à la réalité du personnage. Il est convaincant parce qu'en bon militant socialiste et en protestant solide, il paie de sa personne et qu'il a *Le cœur à l'ouvrage*, comme le veut le titre de son dernier livre, un bouquin assez fort malgré les circonstances électorales de sa publication (Editions Odile Jacob, octobre 1987).

S'il impressionne tellement, c'est aussi parce qu'à l'ère de la soft-idéologie et du surfing philosophique, Michel Rocard tient la durée; il sait que la persévérance permet seule de prolonger l'action jusqu'au moment où l'immoral s'avère de surcroît inefficace. Pendant que cette démonstration se fait, Michel Rocard délivre inlassablement son austère message de rigueur et d'authenticité; la lucidité pour analyser, le «parler vrai» pour communiquer.

Voilà pour les livres et les discours. Et regard la pratique gouvernementale? Rocard a senti la question posée par l'épreuve des faits. D'où la déjà célèbre «circulaire» adressée le 26 mai dernier à ses ministres par le biais du *Journal officiel*, et reproduite en version intégrale dans *Le Monde* du lendemain.

Belle leçon de morale pratique et de socialisme démocratique. Gouverner, c'est d'abord respecter: l'Etat de droit, le législateur, la société civile, la cohérence de l'action gouvernementale, l'administration. Se fondant sur cette «loi des cinq respects», comme aurait pu dire Mao, M. Rocard compte bien donner une déontologie cohérente à l'action de son gouvernement. Charge aux ministres et secrétaires d'Etat d'en appliquer les termes et en respecter l'esprit. Cela ne sera pas facile à l'ère des problèmes complexes et des terribles simplifications mass-médiatiques, avec un Etat pesant et une administration organisée hiérarchiquement, alors que la majeure partie des problèmes à régler se posent de manière horizontale. Il faut donc prévenir les conflits entre bureaux, car les batailles de territoire n'ont pas toujours un vainqueur admi-

nistratif, mais elles trouvent toujours un vaincu en la personne de l'usager.

Les autres chapitres sont de la même veine, justes et sévères à la fois, et notamment le passage sur la cohérence de l'action gouvernementale. On y trouve une belle leçon sur la collégialité, qui semble faire problème même au sein d'un gouvernement monochrome. Et le Premier ministre de régler les modalités de la communication «pédagogique» des décisions prises, histoire d'éviter les scoops personnalisés et autres vantardi-

ses télévisuelles, tant il est vrai que les effets d'annonces se révèlent souvent être des annonces non suivies d'effets.

Autres lieux, autres mœurs. Certes, les circonstances gouvernementales françaises n'ont pas d'équivalent dans notre pays, pas même à l'échelon de l'Etat fédéré, puisque tous les grands cantons ont un gouvernement pluraliste — sans coalition ni même semblant de programme commun. Il n'en reste pas moins que le «rocardisme appliqué» apparaît déjà, et va sans doute se confirmer, comme une passionnante leçon de choses politiques. A suivre, même par celles et ceux qui trouvent en général l'actualité française par trop assourdissante pour s'y intéresser vraiment. ■

LA FEDERATION SUISSE DE BOXE A 75 ANS

Un phénomène social

(cfp) Il y a des boxeurs-vedettes sur le ring et des (télé)spectateurs en fauteuil. Mais il y a aussi des boxeurs, plus nombreux que vous ne l'imaginez, qui enfilent chaque semaine les gros gants pour transpirer pendant quelques rounds d'entraînement, uniquement motivés par le maintien de leur condition physique, sans intention de prendre une licence de boxeurs. Certains le font même sur recommandation de leur médecin. La boxe est aussi conseillée à des jeunes pour favoriser leur insertion sociale!

Bien entendu, la boxe-spectacle est la seule à attirer l'attention du public. Elle est gérée en Suisse par la Fédération suisse de boxe (FSB) qui groupe 65 clubs dont les sièges se situent dans dix-neuf cantons et demi-cantons. Seuls les deux Appenzell, Obwald et Nidwald ainsi qu'Uri, Schwytz et Zoug n'ont pas de club de boxe sur leur territoire. Une brochure-souvenir vient d'être publiée à l'occasion du 75^e anniversaire de la FSB fondée en 1913. Un spécialiste bernois, bien connu dans les milieux de la boxe, Alfons Bütler, ainsi que le Lucernois Ernst Blättler, donnent des indications utiles sur les boxeurs de notre pays et notamment la liste des champions suisses amateurs de 1913 à 1988, celle des quelques champions professionnels. On constate d'emblée le rôle important des Genevois pour l'introduction de la boxe

en Suisse. Neuf des quinze présidents ont été de Genève. Le président actuel, M. Robert Nicolet, réside à Saint-Sulpice (VD). Les cinq autres présidents provenaient de Bienne, de Berne et de Bâle. Ajoutons que quatre des sept commissions permanentes de la FSB sont présidées par des Romands. Cette prédominance s'explique, entre autres, par le fait que la boxe était interdite, il y a peu de temps encore parfois, dans certains cantons alémaniques. Il ne faut donc pas s'étonner que les titres de champions suisses aient été monopolisés au début par des Romands et essentiellement par des Genevois. Le premier champion suisse venu d'Allemagne n'apparaît qu'en 1924 et Berne, plus tard la Mecque de la boxe helvétique, n'a eu son premier champion suisse qu'en 1925.

Quant aux boxeurs amateurs, ils s'expriment dans une brochure publiée en 1985 pour les cinquante ans de l'Ecole bernoise de boxe créée par David Avrutschenko et dirigée actuellement par Charly Bühler, dont les liens avec Yverdon sont connus.

Une cinquantaine ont confié leurs impressions. On y trouve de tout: Romands, Alémaniques, écoliers, retraités, gens de métier, gens de plume ou de profession libérale et même un conseiller aux Etats radical! La liste serait

Plans de carrière au féminin

(jd) L'initiative «Des paroles aux actes» vient d'apparaître en Suisse romande. L'idée est partie d'Outre-Sarine en automne 1986. Des personnalités de la politique et de l'économie se sont alors constituées en groupe de travail dans le but de faire progresser de manière pragmatique le principe de l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail.

A ce jour, 47 entreprises et administrations ont adhéré à cette initiative en élaborant des programmes de promotion de la femme, programmes dont l'exécution est régulièrement contrôlée par un groupe d'accompagnement.

Dans cette même perspective, il est intéressant de signaler la proposition de trois associations féminines genevoises (Femmes-féminisme-recherche, Association pour les droits de la femme, Association des femmes universitaires) pour promouvoir l'égalité au sein de l'université. Il s'agit d'un système d'ob-

jectifs quantifiés qui doit conduire, par paliers, à une meilleure représentation des femmes dans le corps enseignant.

Pour parvenir à ce but, chaque faculté, école ou institut a l'obligation de nommer 5% supplémentaires de femmes par tranche de 4 ans (un plan quadriennal) dans chaque catégorie d'enseignants, hormis les professeurs. Pourquoi cette exception? Parce qu'à l'heure actuelle, les candidates potentielles sont trop peu nombreuses. Il s'agit dans un premier temps de promouvoir les femmes dans le corps intermédiaire pour préparer une relève féminine dans le corps professoral. Ce système devrait aboutir en 32 ans à une proportion de femmes de 40% dans chaque catégorie. 40 et non 50% pour tenir compte du fait que, sur le marché du travail, les femmes sont pour le moment moins nombreuses que les hommes. Même souci de coller à la réalité: pour les facultés où les étudiantes représentent moins de 10% du total des étudiants, l'augmentation est limitée à 2,5% par période quadriennale et la parité considérée comme atteinte à 20%.

Certains rétorqueront que cette contrainte nouvelle est superflue pour atteindre une situation d'égalité: la proportion croissante d'étudiants devrait conduire naturellement à un meilleur équilibre du corps enseignant. L'analyse de l'évolution ne justifie par cet optimisme. Si en 1960 à Genève les femmes représentaient 38,2% du corps étudiant et 3,4% des professeurs, en 1985 on dénombre 51,7% d'étudiantes mais seulement 11 (onze) femmes sur 334 professeurs (3,5%). On est donc loin d'une adaptation automatique. Le système proposé comporte deux avantages décisifs. Il oblige d'abord le corps professoral — essentiellement masculin — à mener une politique active de nomination, à préparer des plans de carrière pour les candidates potentielles les plus compétentes. L'adhésion au principe de l'égalité dépasse la simple déclaration d'intention, elle engage à une action positive. Ensuite il rend crédible aux yeux des étudiantes la possibilité d'une carrière universitaire.

encore plus longue si on considérait tous les «boxeurs super-amateurs» de Suisse.

M. Philippe Boillod, secrétaire central du Parti libéral suisse, y fait l'éloge du «noble art»: *Sport de gentilhomme et de docker, la boxe a souvent réuni des classes sociales que rien ne prédestinait à se rencontrer. C'est là le génie de ce beau sport: former les corps et les intelligences à l'école du loyalisme et de la bravoure.*

Et s'il vous prend une fois fantaisie de regarder un match de boxe à la télévision, méditez ce qu'écrivait récemment *Libération*: *Voir la boxe à la télé c'est comme écouter un concert sans sonotone quand on est sourd. Il y manque ce qui fait de la boxe plus qu'un sport: la dramaturgie.* ■

(réd) Pour trouver un autre regard sur la boxe helvétique, plus décuplant que celui de la brochure officielle, lisez de Meienberg, dans Reportages en Suisse: Fritzli et la boxe (Ed. Zoé, 1976).

jectifs quantifiés qui doit conduire, par paliers, à une meilleure représentation des femmes dans le corps enseignant.

Pour parvenir à ce but, chaque faculté, école ou institut a l'obligation de nommer 5% supplémentaires de femmes par tranche de 4 ans (un plan quadriennal) dans chaque catégorie d'enseignants, hormis les professeurs. Pourquoi cette exception? Parce qu'à l'heure actuelle, les candidates potentielles sont trop peu nombreuses. Il s'agit dans un premier temps de promouvoir les femmes dans le corps intermédiaire pour préparer une relève féminine dans le corps professoral. Ce système devrait aboutir en 32 ans à une proportion de femmes de 40% dans chaque catégorie. 40 et non 50% pour tenir compte du fait que, sur le marché du travail, les femmes sont pour le moment moins nombreuses que les hommes. Même souci de coller à la réalité: pour les facultés où les étudiantes représentent moins de 10% du total des étudiants, l'augmentation est limitée à 2,5% par période quadriennale et la parité considérée comme atteinte à 20%.

Certains rétorqueront que cette contrainte nouvelle est superflue pour atteindre une situation d'égalité: la proportion croissante d'étudiants devrait conduire naturellement à un meilleur équilibre du corps enseignant. L'analyse de l'évolution ne justifie par cet optimisme. Si en 1960 à Genève les femmes représentaient 38,2% du corps étudiant et 3,4% des professeurs, en 1985 on dénombre 51,7% d'étudiantes mais seulement 11 (onze) femmes sur 334 professeurs (3,5%). On est donc loin d'une adaptation automatique.

Le système proposé comporte deux avantages décisifs. Il oblige d'abord le corps professoral — essentiellement masculin — à mener une politique active de nomination, à préparer des plans de carrière pour les candidates potentielles les plus compétentes. L'adhésion au principe de l'égalité dépasse la simple déclaration d'intention, elle engage à une action positive. Ensuite il rend crédible aux yeux des étudiantes la possibilité d'une carrière universitaire.

L'absence de discrimination légale n'y suffit pas. On peut estimer à juste titre qu'une des raisons majeures de la sous-représentation féminine à l'université tient au fait que les femmes évaluent correctement leurs chances actuelles de réussite: pourquoi poursuivre des études longues, s'investir dans des activités de recherche absorbantes si la probabilité d'accès au corps professoral est quasi nulle? ■

EN BREF

La Coopérative Migros de Berne avait innové l'année passée. Elle joignait une cassette parlée à son rapport pour commenter certaines activités et chantée pour présenter les œuvres de quelques jeunes chanteurs. Cette année, le rapport est imprimé mais la partie administrative est accompagnée de textes en rapport avec Migros rédigés par des écrivains bernois-e-s.

Huit familles des environs de Berne ont organisé une utilisation en commun des automobiles qui leur sont nécessaires. Elles ont constitué une coopérative qui possède quatre voitures mises à disposition des coopérateurs selon des modalités fixées par eux. L'expérience dure depuis deux ans et semble convenir aux participants. L'utilisation dominicale est rare et la moyenne des kilomètres parcourus est basse.

Membre du Parti radical du canton de Zurich, le président sortant des médecins zurichois vient de déclarer qu'à son avis ce parti est actuellement trop peu libéral. Que lui faut-il?

La commune de Nyon (VD) soumet à l'enquête publique la création d'un parking de trente-six places avec pour particularité qu'il se trouverait dans le préau d'une école... Les difficultés de parcage sont telles, selon la Municipalité, que cette solution est la seule envisageable en attendant la construction d'un parking souterrain. Enseignants et parents se sont élevés en vain contre ce projet aberrant.

Le Délire général

Après *Reportages en Suisse* (avec l'étonnante reconstitution de «l'Exécution du traître à la patrie Ernst S.») et *Maurice Bavaud a voulu tuer Hitler*, voici une nouvelle enquête de l'écrivain Meienberg: *Le Délire général, l'armée suisse sous influence* (quel dommage que la traduction n'ait rien pu sauver du titre original, avec son humour et ses résonnances schopenhaueriennes: *Die Welt als Wille und Wahn*).

Le délire général est celui d'un clan. A la première génération: Ulrich Wille, général de notre armée de 1914 à 1918, et sa femme. A la deuxième: le fils, Ulrich II, colonel commandant de corps durant la guerre 39-45, et une de ses sœurs, Renée, qui épouse un industriel des textiles, Schwarzenbach. A la troisième: un petit-fils, lui aussi commandant de corps, sa sœur Guadalupe, Anne-Marie Schwarzenbach (la fille de Renée) et son cousin Jämes.

Germanophilie inconditionnelle

A ce clan Wille (dont je n'ai mentionné que les membres les plus «significatifs») s'associe, par le jeu des mariages, une autre dynastie militaire: les von Erlach et Sprecher von Bernegg, qui fut le chef de l'Etat-major général (EMG) durant la première guerre.

Les deux dynasties ont de solides attaches avec l'Allemagne et avec l'Empire austro-hongrois. La femme du général est une comtesse von Bismarck. Le cousin de Sprecher est général dans l'armée autrichienne. Et Guadalupe Wille épousera un savant atomiste, von Weizsäcker, dont le père, après avoir été ambassadeur à Berne, sera secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères du IIIe Reich.

Ces attaches familiales sont à la fois des causes et des effets de l'idéologie du clan. De la germanophilie inconditionnelle du général aux complicités avérées avec les nazis (celles de son fils) va se manifester l'*influence* que pendant deux générations les Wille ont exercée, ou tenté d'exercer, sur l'armée suisse et la politique fédérale. C'est ainsi qu'en juillet 1915 le général tente de convaincre le Conseil fédéral que la Suisse doit prendre parti en faveur des Empires

centraux (cependant que Sprecher von Bernegg rêve d'une intervention militaire en Italie, aux côtés de l'Autriche, ce qui permettrait de reconquérir la Valteline). Ulrich II, qui a reçu à sa table Adolf Hitler, de passage à Zurich en 1923, rencontrera à nouveau le futur Führer et Rudolf Hess à Munich, en 1924, et Goebbels à Rome. En septembre 1940, il essaie d'obtenir, par le biais d'une démarche de l'ambassadeur allemand auprès du Conseil fédéral, la destitution du général Guisan. Et en 1943, il félicite publiquement son ami Riedweg (un médecin lucernois qui sera condamné plus tard pour «aide à un service militaire étranger») de son engagement dans les blindés de la Waffen SS.

Ces faits sont avérés. On comprend que dès sa parution dans la *Weltwoche*, l'enquête de Meienberg, appliquée à les rappeler avec insistance, à les mettre en perspective et à les nouer en un ensemble lourd de signification (le rôle du clan Wille dans l'armée et dans notre histoire) ait suscité de violents remous et débats.

Les dessous de l'histoire officielle

Premier grief: l'ouvrage de Meienberg apprend bien peu de choses nouvelles aux personnes férues d'histoire (Walter Schaufelberger, professeur d'histoire à l'EPFZ, dans la *Revue militaire suisse*, mai 1988). Sans doute. Mais quel est le public visé par le texte de Meienberg? Si la germanophilie du général Wille est, pour les lecteurs âgés, un souvenir de famille (leurs pères avaient fait la mob de 14-18), combien de jeunes lecteurs connaissent son existence; ou, malgré le *Rapport Bonjour*, les choix politiques de Ulrich II et certaines pages peu glorieuses de notre histoire militaire

et politique entre 1939 et 1945? Et si tous ces faits sont effectivement connus des spécialistes, je serais curieux de savoir quelle place leur font les ouvrages des historiens prompts à vitupérer Meienberg, et quelle importance leur accorde l'histoire officielle telle que la diffusent les manuels scolaires d'aujourd'hui.

La valeur historique de ce patchwork désordonné est quasiment nulle, écrit Georges-André Chevallaz dans une lettre à *L'Illustré* (25.5.88). Il lui reproche des citations tronquées, la condamnation sommaire de certains membres du clan et surtout sa démarche: un texte touffu et confus, piquant et évoquant, dans le désordre, des épisodes et des personnes, sans autre liaison que l'arbitraire de l'auteur, dans un salmigondis rocambolesque, sans souci de cohérence logique, de chronologie et d'élémentaire objectivité. C'est s'en prendre, en particulier, à la «manière» de Meienberg qui, quand il remet en cause certaines images officielles ou certains mythes helvétiques, est d'abord un écrivain.

La patte de Meienberg

Ce que j'ai aimé, dans le *Délire général*, c'est précisément son tissu ou son tissage: le parti adopté, pour faire vivre la dynastie Wille, de croiser constamment les fils, la trame et la chaîne, d'un personnage à l'autre et d'une génération à l'autre; de mêler la politique et la vie privée, les choix essentiels et les anecdotes ou les menus faits significatifs. C'est pourquoi le texte mentionne aussi bien le «piano historique des Wille» (Wagner et Liszt l'ont joué) que l'intervention du général lors des troubles de la Chaux-de-Fonds en 1917; le «porc amélioré» de l'élevage des Schwarzenbach et le drame de leur fille Anne-Marie; le cabaret antifasciste d'Erika Mann et les projets insensés de Sprecher von Bernegg.

Les belles villas du clan, les hôtes qu'elles accueillent, mais aussi la vie des ouvrières dans les usines des Schwarzenbach; Guillaume II parrain d'un petit-fils du général (les Wille l'avaient reçu lors de sa visite en Suisse en 1912) mais aussi Ulrich II félicitant l'attaché militaire allemand après la «nuit des

longs couteaux»; les concerts de musique de chambre à l'ambassade d'Allemagne pendant la guerre, mais aussi la haine du syndicalisme, le mépris à l'égard des parlementaires et l'antisémitisme avéré des Wille: tout a sa place ici, car tout fait sens. Et c'est ce tissage qui contribue à donner une présence et une cohérence sensibles à la réalité du clan et à ses choix politiques. Sans doute ce tissage — outre le fait que le livre rassemble une série d'articles dans la *Weltwoche* — nous vaut-il des redites peu heureuses. Il met aussi à l'épreuve l'attention du lecteur, contraint d'attendre pour en savoir davantage et de faire lui-même certains recoupements. Mais c'est bien ici la «patte» de Meienberg.

La preuve par l'imagination

Par ailleurs, *Le Délire général* n'est certainement pas à l'abri de toute critique. Il est regrettable que nombre de faits importants ne soient pas «documentés». Le général, nous dit-on, a une fois, en juillet 1915, tenté de pousser le Conseil fédéral à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne. Où peut-on en trouver la pièce justificative? Le même voulait, en 1917, l'incarcération momentanée du conseiller national Secrétan (pour avoir mal parlé de l'armée) et l'interdiction temporaire de la *Gazette de Lausanne* dont celui-ci était le rédacteur en chef. Je souhaiterais, ici aussi, que le texte m'en apprenne davantage. C'est au cours d'un dîner à Berlin, en 1943, qu'Ulrich II a félicité Riedweg de son engagement. Comment l'a-t-on appris? Et que faisait le commandant de corps à Berlin en 1943?

Sur plus d'un point, on souhaiterait donc des preuves à l'appui, ou simplement la référence aux sources utilisées. Bref, on regrette que la démarche de Meienberg ne soit pas davantage celle d'un historien. Mieux «documenté», son livre n'en aurait été que plus convaincant.

Dans d'autres pages, Meienberg se comporte aussi comme un écrivain (faut-il dire un romancier?) plus que comme un chercheur. *Faisons un effort d'imagination*. C'est ainsi que Meienberg commence son livre. Cet effort, l'auteur le fait souvent. Faute de documents, et pour donner néanmoins à ses

personnages, aux événements qu'il mentionne, une épaisseur de vécu. A cet égard, l'évocation de la visite qu'Hitler fit à Ulrich II, à la fin d'août 1923, est typique. De cette visite, on ne sait que peu de chose si ce n'est qu'elle a eu lieu. Voici donc Meienberg rêvant ce qu'elle a pu être, à coups de *peut-être* et de *ou bien*. Le vraisemblable n'est pas malmené. Mais l'auteur ne résiste pas toujours à la tentation de faire passer le probable, ou simplement le possible, pour une vérité attestée, en renonçant à toute modalisation. Et le lecteur risque à son tour de prendre le vraisemblable pour une vérité historique. Et d'oublier qu'il ne lit que des extrapolations de Meienberg à partir des habitudes de vie et de pensée du clan Wille et des milieux économiques zurichois.

Mais il faut lire le dernier Meienberg. A un lecteur qui n'est pas historien, ni même «féru d'histoire» — ce qui est mon cas — il apprendra nombre de faits, ou ravivera leur souvenir incertain. Et surtout il invite à réfléchir et à s'interroger sur leur sens. Avons-nous affaire, dans tout ceci, à l'égarement d'une famille? Ou les Wille sont-ils l'incarnation spectaculaire d'une mentalité fort répandue? Meienberg s'intéresse surtout à la réalité d'un clan. Mais il suggère aussi qu'il s'agit, plus largement, d'une caste toujours active; et d'un problème politique qui n'a pas disparu avec Ulrich II. Que le Conseil fédéral n'ait pas jugé bon de prendre des sanctions contre celui-ci, quand certaines de ses menées furent connues (en 1955), est significatif. Tout comme le fait que récemment, le chef de l'EMG ait tenu à accrocher dans son bureau le portrait que Hodler a fait du général. Le zèle de certains à défendre à tout prix la famille Wille n'est pas désintéressé. Leur propos est bien de faire — envers et contre tout — du général une figure exemplaire; le détenteur et le défenseur de «valeurs» dont ils voudraient nous faire croire que les mettre en question serait sacrilège.

Jean-Luc Seylaz

Nicolas Meienberg, *Le Délire général, l'armée suisse sous influence*, traduit de l'allemand par Monique Picard, Editions Zoé, Genève, 1988.

(jg) Nous avons souligné la nécessité pour les collectivités publiques de développer une véritable politique de formation (DP 906). Le canton de Genève a déjà mis en place une telle conception unifiée.

Un centre de formation est en effet rattaché à l'Office du personnel. Il propose plus d'une trentaine de séminaires à l'ensemble des travailleurs, de l'analyse transactionnelle à la prise de décision en passant par la bureautique et la gestion du temps. D'autre part, une mise en commun de l'offre est réalisée par les différentes administrations genevoises. C'est ainsi que le programme de séminaires du canton comprend également des cours proposés par la ville de Genève, les services industriels et l'Hôpital cantonal.

FORMATION CONTINUE

Genève en tête

C'est évidemment un excellent moyen pour éviter que les mêmes cours soient organisés à double, par la ville et par l'Etat; et c'est surtout un excellent moyen de favoriser le décloisonnement en permettant à des fonctionnaires communaux et cantonaux de se rencontrer. On connaît des cantons où il ne serait pas inutile de provoquer de telles rencontres, tant les liens entre l'administration du chef-lieu et celle du canton sont parfois ténus.

Un programme très étendu de formation destiné aux nouveaux cadres a également été mis sur pied par le canton de Genève. Il s'étend sur trois ans à raison d'une dizaine de jours par année. La première année est consacrée à une formation générale aux tâches de l'administration, avec un accent mis sur les finances, le droit et l'informatique. Les cours de 2^e année concernent la gestion et les relations humaines pour les cadres intermédiaires. L'encadrement supérieur suit deux modules de cours en 2^e et 3^e année, joliment intitulés «le savoir-faire et le savoir-être».

L'offre genevoise place certainement ce canton dans le peloton de tête des collectivités publiques suisses pour la formation. Osons rêver: d'autres cantons pourraient peut-être s'en inspirer... ■

Consommation modérée

Puisque j'en suis à raconter des blagues (Suisse vue par les Hongrois): connaissez-vous l'histoire du Français, de l'Anglais et de l'Italien, qui sont tombés aux mains des SS et torturés? Le Français résiste vaillamment, mais à la fin il craque. L'Anglais, entraîné par les punitions corporelles en usage dans les collèges anglais, tient plus longtemps, mais à la fin il craque à son tour... Seul l'Italien tient bon jusqu'au bout et se tait. A la fin, les avant-gardes américaines ou russes surviennent et le délivrent. Il est fêté comme un héros: «*Comment avez-vous pu tenir le coup...? — Ces salauds-là, dit l'Italien, ils m'avaient attaché les mains!*»

Pour en revenir à la Hongrie, quelque chose encore qui m'a frappé et qui peut nous intéresser: tout d'abord, interdiction absolue de tout alcool au volant. Si vous avez un accrochage, même si vous n'êtes fautif en rien, *test* — et s'il se révèle positif, retrait du permis pendant

des mois, amende énorme, etc. A telle enseigne que mon collègue, ayant bu un peu de *Villany* pendant le repas, a téléphoné à sa femme pour qu'elle vienne nous rechercher.

Autre chose: le carburant est très cher, plus cher encore qu'en France ou en Italie. «*Comment faites-vous? — Beh...! Heureusement, ma voiture consomme très peu (c'est une voiture française)... 5 litres en ville, 4,5 litres hors de ville... — Audi nous promet pour l'an prochain une voiture qui ne brûlera que 4 litres.*»

Vous allez dire: Ah! ces intellectuels, ces universitaires, qui n'ont pas les pieds sur terre!

Le professeur V. est un universitaire, c'est vrai, mais il fut gardien de l'équipe de football de Normale Supérieure, à Paris; et il consacre ses loisirs à sa vigne au nord de Pécs — je ne dis pas qu'il en remonterait à notre œnologue national Ami Henchoz, anciennement professeur d'anglais au Gymnase de la Cité, mais enfin, ce serait *fifty-fifty*. Alors moi, j'aimerais bien savoir: faut-il conclure qu'on nous bricole des moteurs tout exprès pour nous, brûlant beaucoup et donc polluant beaucoup pour des raisons qui m'échappent?

A Pécs, non loin de la cathédrale, qui date du 10^e ou du 11^e siècle, mais qui a été restaurée à différentes reprises, la dernière fois au siècle dernier (ces restaurations dues au fait que les Turcs ont cru devoir ravager le pays et massacrer les Hongrois, relayés par les Autrichiens dans cette louable entreprise, puis par les Allemands, puis par les Russes...) (quand je pense que chez nous, il faut aller jusqu'à Grandson pour trouver un — modeste — souvenir militaire...), j'ai lu avec ravissement le dernier roman d'Etienne Barilier, *Musique*. C'est l'histoire d'un pianiste-virtuose qui recherche la trace d'un compositeur mort des années plus tôt, méconnu, peut-être génial et/ou peut-être *nullité besogneuse*, comme le prétend un critique — dont il rencontre la veuve, mais surtout la chatte, Musique, qui est la seule, vraisemblablement à l'avoir compris...

Mais de ceci, une autre fois. ■

Journée du réfugié

(*réd*) On reproche parfois à ceux qui défendent les requérants d'asile d'être plus généreux en pétitions qu'en don de leur temps et de leur personne. Reproche gratuit pour qui connaît l'investissement que représente l'accueil, le soutien direct, l'aide juridique. Le 18 juin aura lieu en Suisse romande la Journée des réfugiés, organisée par l'OSAR qui regroupe des œuvres d'entraide laïques et chrétiennes.

Manifestations, notamment à Fribourg, Romont, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Genève, Delémont, Porrentruy, Saignelégier, Moûtier, Bienne.

Tantôt le matin dans la rue, le soir ou l'après-midi pour une fête. Se renseigner localement.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Pierre Imhof

Dans ce numéro et dans l'index, vous trouverez les signatures de:

Gabrielle Antille	(ga)
Jean-Pierre Bossy	(jpb)
François Brutsch	(fb)
Jean-Daniel Delley	(jd)
Catherine Dubuis	(cd)
André Gavillet	(ag)
Jacques Guyaz	(jg)
Pierre Imhof	(pi)
Yvette Jaggi	(yj)
Wolf Linder	(wl)
Luzius Mader	(mad)
Charles-F. Pochon	(cfp)
Rédaction	(réd)
Victor Ruffly	(vr)
Jean-Luc Seylaz	(jls)
Luc Thévenoz	(lt)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

Les Invités de DP:

Mario Carera	(mc)
Jean-Pierre Ghelfi	(jpg)
Beat Kappeler	(bk)
Philippe Bois	(pb)
Jean-Christian Lambelet	(jcl)

Les articles marqués d'un astérisque (*) sont des réactions de lecteur; les signatures en majuscule indiquent un éditorial.

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 **CCP:** 10-15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Et l'adresse...

Dans notre dernier numéro, nous faisons une brève présentation du Centre Martin Luther King, à l'occasion de son vingtième anniversaire, en omettant de mentionner son adresse. La voici:

CMLK, Av. de Béthusy 56,
1012 Lausanne. Tél. 021 32 27 27

DOMAINE PUBLIC — INDEX 900 — 909

Vingt-sixième livraison de l'index des textes parus dans ces colonnes
DP 900 (24.03.88) à DP 909 (02.06.88)

1. Affaires fédérales

900 Table ouverte: L'élément oublié	ag
900 Fascisme sur quatre roues	yj
901 Droit d'auteur: Les experts rendent leur nouvelle copie	yj
902 Droit d'asile: Propositions pour une nouvelle approche	*
904 Démocratie directe: De l'art d'en tirer profit	jd
905 Asile: Faire au moins le minimum consensuel	AG
905 La démocratie sur les chapeaux de roue	mad
906 Microrecensement 88: Pas de panique !	yj
907 Démocratie directe: De l'art d'en informer	*

2. Cantons

902 Place du concordat	YJ
903 Gymnase de Nyon: La règle du jeu	ag
904 Collégialité, mode d'emploi	WL
904 JO: Le cinquième référendum	yj
904 VD: Le petit ou le grand roque	ag
904 SZ/TG: Sans surprise et pourtant...	cfp
904 GE: Des parcs qui ont la cote	jd
906 TSOL: L'audace fait défaut	pi
907 GE: L'énergie, affaire urgente	jpb
909 Disparités régionales	ag
909 Un espace transfrontalier	cfp

3. Economie

903 A contrecœur, la baisse	yj
904 Plus trace du krach	ag
905 Brasseurs: Pourquoi ça mousse	jg
906 Discours publics et paroles privées	jd
907 La croissance qui appauvrit	JD
907 Conjuguer profit et morale	jd
907 La loi anti-raiders	yj
908 Chroniques économiques	jd
908 La stratégie du hérisson	jd
909 Haute finance et basses menaces	YJ
909 Le cœur à gauche	jg

4. Environnement

901 VS—Ecologie d'intentions	pi
906 L'inventaire bernois	jd

5. Energie

900 L'avenir du futur (5)	jd
903 La charrue avant les bœufs	jd

6. Aménagement du territoire

906 Aménagement du territoire et participation	fb
908 Villas toujours là	ag

908 Du vert au gris	jd
---------------------	----

7. Transports

900 Keep on Trucking	*
901 La Suisse des transports en chiffres	réd
902 Il y a parking et parking	pi
902 GE: Attention les vélos	jd
903 Faire de la Suisse un modèle	réd
904 La voie européenne	vr
905 PCT: Une (mini) réforme nécessaire	pi
906 Qu'est-ce qu'on se paie avec la cagnotte	ag
907 Les partis bourgeois et la PCT	pi
908 Les nouvelles vaches sacrées	FB
908 ZH: Se donner les moyens d'agir	jd
909 Fleur vaudoise	réd

8. Politique sociale

902 Société de consommation cherche ménagères qualifiées	réd
907 L'AVS des démographes	ag

9. Monde du travail

900 Horaires et salaires	yj
900 Les cercles de qualité	pi/ jg JD
901 L'avenir des syndicats	jd
901 Ce travail qui pèse	jd
903 Communication patron-syndicat	ag
905 Protection contre les licenciements: Quoi de neuf	lt
906 Formation d'utilité publique	JG
909 Les fonctionnaires en jupe	ag

10. Consommation

908 La part de l'alimentation	ga
-------------------------------	----

11. Logement

901 GE: Politique à effets modérés	fb
908 GE: Gérer l'anarchie	jd
909 La mémoire courte	pi
909 Prévenir le délabrement	ag

12. Enseignement

901 Une école anarchiste	cfp
903 L'apprentissage de la ferme	pi

13. Médias

900 Le paysage audio-visuel lémanique	JG
901 Dialogue à l'ancienne	ag
902 Ne pas zapper idiot	cfp
902 Horizons peu prometteurs	yj
905 TV locale: Expérience bernoise	cfp
905 Radio Acidule: L'intégrale du Conseil	ag
906 Lire la télévision	cfp
907 La mauvaise conscience des rédactions	réd

909 France-Matin	cfp
------------------	-----

14. Tiers monde

900 Suivez l'ananas	ag
902 Le désarmement des pauvres	ag
908 Le tourisme de mai 68 à nos jours	jg
909 Poubelle pauvre pour pays riche	jd
909 Faux espoirs en capsule	pi

15. Le carnet de Jeanlouis Cornuz

900 Hitler et la bombe	
901 Le temps d'y penser	
902 Chronique de juillet 69	
903 Les tables de la loi (scolaire)	
904 Devinettes	
905 Cherchez la femme	
906 Chronique de famille	
907 Tableau de la France	
908 Le français au-delà du rideau de goulasch	
909 Le pays des musées	

16. L'invité de DP

903 Entreprises où est le mal ?	jpg
904 Vers quel marché agricole mondial ?	mc
906 Deuxième pilier: Qui commande ?	bk
908 Le syndrome pasqualien	pb

17. Culture

903 Langues: Le cas suisse	cfp
908 Des livres pour la paix	pi
908 Le Grand-père	jls

18. Divers

901 La liberté du professeur	pb
901 Le marché aux rumeurs	cfp
902 Développement interrompu	*
902 L'information officielle en question	jg
903 De la confédération aux conglomérats urbains	FB
904 DP au salon du livre	
904 Fichier	
905 Recherche spatiale: Les Neutres débarquent	yj
906 Des pierres dans la ville	cd
907 Les imprimeurs peuvent tirer profit de la PAO	pi
907 Valeurs inactuelles	ag
908 Un kilomètre à pied, ça use...	pi
909 Le mépris d'une civilisation	*
909 20 ans d'objection	réd

Le système de milice: En voie de saturation ?

Le «système de milice», pris au sens large, est une des caractéristiques du paysage suisse — ce système qui veut que chacun soit prêt à assumer toutes sortes de fonctions à côté de son principal domaine d'activité. L'exemple le plus connu en est sans doute le Parlement fédéral dont on ne veut pas qu'il soit un parlement professionnel, mais qu'il reste composé de «citoyens ordinaires» enracinés dans la vie du pays.

Ce système s'étend bien au-delà du Parlement fédéral. Que ce soit au plan cantonal ou communal, dans les organisations professionnelles ou autres, dans les institutions publiques, semi-publiques ou même privées, il est fréquent qu'on vous demande — comme si cela allait parfaitement de soi — de participer à telle ou telle commission, groupe de travail, etc, chargé d'examiner telle ou telle question... quand bien même cette dernière n'est peut-être pas tellement dans votre domaine de compétence.

Les avantages de ce système sont bien connus et, à mon avis, ils sont réels. En particulier, cela empêche — plus ou moins parfaitement il est vrai — que ne se créent une «classe politique» et une ou des technocraties coupées du reste de la société.

Mais ce système comporte aussi des risques et des dangers qui, pour être souvent passés sous silence, n'en sont pas moins évidents. Premièrement, il heurte de front un des principes économiques les plus fondamentaux, à savoir celui de la division des tâches et de la spécialisation. Si tout le monde devait tout faire dans l'économie, cette dernière n'assurerait sans doute même pas la survie physique de ses membres. En d'autres termes, spécialisation et division des tâches sont synonymes d'efficacité et de travail bien fait.

En conséquence, il s'agit de trouver un équilibre entre les avantages et les dangers du système de milice. A

ma connaissance, il n'existe pas de méthode permettant de déterminer de façon plus ou moins précise où cet équilibre se situe, ni d'étude cherchant à vérifier si, à un moment donné, on se trouve près de cet équilibre ou, au contraire, si on en est éloigné d'un côté ou de l'autre. Mais, quand bien même on en est donc réduit à des évaluations subjectives reposant sur une information partielle, il est permis de se demander si les dangers du système ne sont pas, depuis quelques années, en train de l'emporter lentement sur ses avantages. Au fur et à mesure que les problèmes économiques, sociaux et politiques se multiplient et deviennent de plus en plus complexes, le danger est, me semble-t-il, de plus en plus manifeste que, dans notre système de milice, ces problèmes ne soient souvent mal identifiés, mal analysés, et, par voie de conséquence, mal résolus.

Un deuxième risque inhérent au système de milice est celui, beaucoup mieux connu, qu'il ne débouche sur une certaine discrimination. Selon le principal domaine d'activité, tout le monde n'est pas également disponible, tout le monde ne peut pas se libérer dans la même mesure, et cela non seulement à gauche, mais dans bien des cas aussi au centre, voire à droite.

Troisièmement, au plan matériel, le système de milice débouche souvent sur des contrastes saisissants, en ce sens qu'on vous paiera — lorsqu'il y a paiement — une fraction de ce qu'on aurait pu gagner dans le même laps de temps dans son principal domaine d'activité. Les dédommagements offerts par la Berne fédérale pour travail d'expertise, participation aux travaux de commission, etc, sont à cet égard souvent remarquables par leur extrême modestie; et il arrive qu'on les reçoive après le certificat pour la prochaine déclaration d'impôt! Est-on

sûr, dans ces conditions, que dévouement et civisme seront toujours suffisants pour que les tâches confiées dans l'esprit du système suisse de milice soient accomplies de la manière la plus efficace?

Bref, la question qu'on peut se poser est, me semble-t-il, celle de savoir s'il ne serait pas temps d'aller vers un peu plus de professionnalisation et donc de professionnalisme. Les coûts, en francs et centimes, augmenteraient, mais cela serait plus que compensé par des gains d'efficacité, des décisions mieux prises, des fautes évitées, etc. Cependant, allez faire comprendre cela à un souverain qui, comme récemment celui du canton de Vaud, est capable de refuser, à une forte majorité, une modeste augmentation de traitement à ses conseillers d'Etat (alors que dans le privé...)

Jean-Christian Lambelet

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Jean-Christian Lambelet est professeur au Département d'économie et d'économie politique (DEEP) de l'Université de Lausanne et à l'Institut des hautes études internationales (HEI) de Genève.

L'écologie à bon dos

(*réd*) Coca-Cola va lancer sur le marché suisse de nouvelles boîtes en alu, présentées comme écologiques parce que la capsule, au lieu de se détacher à l'ouverture, restera attachée à la boîte. Fini les coupures au pied sur ces résidus tranchants. Ecologique n'est pourtant pas le qualificatif adapté: l'aluminium reste une matière à utiliser aussi parcimonieusement que possible, en raison de la forte consommation d'énergie que nécessite sa fabrication. Des matériaux de substitution existent qui ont obtenu les faveurs de Pepsi-Cola, concurrent direct de Coca. Désormais, choisir l'une ou l'autre de ces marques sera un acte politique.